

CDP-240119

Université de Moncton

3^e séance du

COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Réunion du 19 janvier 2024 à 13 h 30

À distance – Microsoft Teams

Présences

Membres

Pandurang Ashrit

Dany Benoit

Denis Boucher

Annie Hélène Boudreau

Yannick Boudreau

Alex Brownstein

Natalie Carrier

Lynne Castonguay

Gabriel Cormier

Jeanne Mance Cormier

Marianne Cormier

Elizabeth Dawes

Sébastien Deschênes

Anik Dubé

Wisseberthe Dumas

Pierre Philippe Ferguson

Micheline Gleixner

Michelle Landry

Francis LeBlanc

Sophie LeBlanc Roy

Sylvie Morin

Siff Eddine Moussouni

Gérard Poitras

Dr Denis Prud'homme

Andrée Roy

Gilles Roy

Sid Ahmed Selouani

Michel Soucy

Jean-François Thibault

Stéphanie Wheaton

Personne invitée

Jérémie B. Dupuis

Personnes excusées

Érik Labelle Eastaugh

Céline Surette

Paul Ward

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président du Comité de la planification (CDP), Gilles Roy, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président passe en revue l'ordre du jour.

R : 01-CDP-240119

Denis Boucher, appuyé par Yannick Boudreau, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel quel. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CDP-231215**R : 02-CDP-240119**

Jean-François Thibault, appuyée par Stéfanie Wheaton, propose :

« Que le procès-verbal CDP-231215 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPD-231215**5.1 STRATÉGIE D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS EN ÉDUCATION DU MÉDPE**

Le président revient sur les cinq (5) points de suivi soulevés lors de la rencontre du 15 décembre 2023.

Il est précisé que Stéfanie Wheaton et Gabriel Cormier seront les porteurs du dossier qui concerne les frais de scolarité des résidents temporaires (suivi 1).

Il est précisé que Matthieu LeBlanc et Isabelle Bujold seront les porteurs du dossier qui concerne la reconnaissance du cours de français (FLA) (suivi 2) et celui qui concerne les critères d'inclusion au niveau du Groupe-Pont (suivi 3). Il serait opportun d'identifier une personne du Bureau du recrutement étudiant pour contribuer à la réflexion.

On verra à identifier une personne de la Faculté des sciences de l'éducation pour porter le dossier concernant la formation des enseignants, en lien avec le certificat de littératie et de francisation culturelle (suivi 4).

Les porteurs de dossiers qui sont identifiés dans le plan opérationnel institutionnel pour les actions en lien avec la refonte des programmes de bourses verront à tenir compte du suivi qui concerne les bourses, volet international (suivi 5).

5.2 RÉSUMÉ DES DONNÉES DE LA CESPM – STATISTIQUES SUR LES INSCRIPTIONS ET LES DIPLÔMES DÉCERNÉS POUR 2022-2023

Jérémie B. Dupuis revient sur certaines statistiques présentées lors de la réunion du 15 décembre 2023. Il explique que le calcul relatif aux inscriptions par domaine au premier cycle a été revu et que les statistiques révisées de l'Université de Moncton pour les sciences humaines et les sciences se comparent ainsi plus favorablement à celles des autres établissements postsecondaires des Maritimes.

Les statistiques révisées n'étant pas aussi alarmantes que celles initialement présentées, une proposition officielle pour la mise sur pied d'un comité ad hoc du CDP pour la formulation de recommandations visant à augmenter l'effectif étudiant dans les disciplines fondamentales n'est plus jugée essentielle. Toutefois, on suggère qu'une réflexion plus large soit menée par un petit groupe de travail formé de Jean-François Thibault, Pandurang Ashrit, Denis Boucher et Jérémie B. Dupuis pour cerner des éléments qui permettraient de mieux promouvoir les programmes des disciplines non professionnalisantes.

À la demande de membres du Comité, Jérémie B. Dupuis s'informerait auprès de la CESPM au sujet de la catégorisation de nos programmes dans les grands domaines d'études pour permettre une compréhension plus précise et éclairée des tendances dans les inscriptions.

→ SUIVIS

1. Un groupe de travail se penchera sur les éléments qui permettraient de mieux promouvoir les programmes des disciplines non professionnalisantes.
2. Jérémie B. Dupuis verra à communiquer avec la CESPM afin d'obtenir des précisions sur la catégorisation de nos programmes dans les grands domaines d'études.

5.3 AUTRES

Les membres du CDP n'apportent aucun autre suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2023.

6. AJOUT DE LA 2^E ANNÉE DES PROGRAMMES EN PSYCHOLOGIE À L'UMCS

En complément à la documentation déposée lors de la réunion du 15 décembre 2023, le gabarit pour la soumission d'un avant-projet est présenté pour l'ajout de la 2^e année des programmes en psychologie à l'UMCS par Pierre Philippe Ferguson, doyen des études par intérim du campus de Shippagan. Les informations fournies concernent l'offre

annuelle provisoire des cours PSYC, le nombre d'inscriptions prévues au programme à la 2^e année sur cinq (5) ans et les revenus et dépenses prévus avec l'ajout de la 2^e année.

En lien avec les attributions du CDP, on mentionne qu'il serait utile d'avoir des lignes directrices pour circonscrire les incidences financières d'un projet afin de mieux distinguer un projet avec incidences financières importantes (acheminé au Comité de budget) d'un projet sans incidences financières importantes (approuvé par le CDP).

Il est suggéré d'ajouter un champ au gabarit pour la soumission d'un avant-projet qui permettrait de qualifier le type de l'avant-projet (création, modifications majeures, modifications mineures, etc.).

Les membres du Comité élargissent la discussion sur toute la question du partage de cours entre les campus (optimisation du réseau) et sur l'enseignement à distance et en ligne. Certains éléments qui ressortent des échanges constituent des atouts, alors que d'autres soulèvent des questions.

| Atouts | Questionnements suscités |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • mise à profit de l'expertise de chacun des campus pour l'ensemble des personnes étudiantes • meilleure utilisation et partage des ressources • rétention ou nouvelles inscriptions • accessibilité des programmes en région | <ul style="list-style-type: none"> • gestion de l'horaire de cours* • maintien de la qualité de la formation en mode distanciel • modalités des évaluations à distance (supervision des épreuves, anticipation d'éventuels problèmes techniques, disponibilité limitée de salles médiatisées...) |
| <p><i>*On note que le déploiement à venir d'Infosilem viendra appuyer le cadre institutionnel pour l'offre de cours à distance. Une grille de trame horaire institutionnelle permettra éventuellement un partage plus fluide des cours.</i></p> | |

Le VRER précise que le Centre d'excellence en pédagogie universitaire qui sera mis sur pied dans le cadre de la Stratégie *Cap sur l'avenir* viendra jouer un rôle clé pour analyser ces enjeux et mettre en place de bonnes pratiques. Dans le même sens, la VRAEAP souligne que ces éléments seront au cœur des discussions pour l'élaboration d'un cadre pour l'enseignement à distance et en ligne, projet qu'elle mènera, comme recommandé par la CESPM. Elle met l'accent sur l'importance d'adopter et de mettre en œuvre des projets, par exemple l'ajout de la 2^e année des programmes en psychologie à l'UMCS, pour mieux cerner les aspects à améliorer et adapter nos processus en conséquence.

R : 03-CDP-240119

Lynne Castonguay, appuyée par Dany Benoit, propose :

« Que le Comité de la planification recommande au Sénat académique l'ajout de la 2^e année des programmes de baccalauréat ès arts en psychologie (majeure et spécialisation) à l'UMCS. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. AJOUT DE DEUX (2) COHORTES AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE (EN LIGNE, À TEMPS PARTIEL)

En réponse à une demande du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE), la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec la Formation continue, offre un baccalauréat en éducation primaire (en ligne, à temps partiel) de façon ponctuelle pour répondre à la pénurie du personnel enseignant dans le système scolaire francophone de la province. Les inscriptions ont jusqu'ici été ouvertes à trois (3) cohortes. Le projet soumis dans le cadre de cette réunion est pour l'ajout des 4^e et 5^e cohortes pour répondre aux divers besoins soulevés par le MÉDPE dans sa plus récente demande.

Le recteur Prud'homme s'enquiert des suivis effectués en réponse aux résultats du sondage de satisfaction des personnes étudiantes et des modifications envisagées pour les prochaines cohortes. La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, Marianne Cormier, explique qu'un groupe de travail à l'interne prend régulièrement le pouls des personnes étudiantes et que les ajustements qui s'imposent sont apportés. Par exemple, les personnes étudiantes sont maintenant mieux informées sur la question des stages. Un comité réunissant des représentants du ministère, du district scolaire francophone Sud et de la faculté s'est également formé pour examiner et améliorer les questions qui suscitent davantage d'inquiétudes auprès des personnes étudiantes : le manque d'informations (communication) et l'équilibre travail-études-famille.

R : 04-CDP-240119

Marianne Cormier, appuyée par Elizabeth Dawes, propose :

« Que le Comité de la planification approuve l'offre de deux (2) cohortes supplémentaires (2024-2025/2025-2026) pour le programme de baccalauréat en éducation primaire (à temps partiel et en ligne). »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Toujours dans le but d'améliorer le processus de soumission des projets, il est suggéré de prévoir des gabarits distincts pour les avant-projets et pour les projets. L'autre option serait de convertir le gabarit actuel en un formulaire dynamique qui permettrait d'en faire la distinction.

8. MISE À JOUR DES STATISTIQUES D'INSCRIPTION À L'HIVER 2024

La registraire Stéfanie Wheaton présente les statistiques d'inscription à l'hiver 2024.

Quelques-unes des statistiques recueillies le jour même* :

- 5211 inscriptions à temps complet pour l'ensemble du réseau (+291 en comparaison avec les statistique du 24 janvier 2023)
 - UMCE : 738 (+150)
 - UMCM : 3891 (+178)
 - UMCS : 582 (+29)
- Inscriptions canadiennes à la baisse (-59)
- Inscriptions de l'international à la hausse (+350)
- 5244 inscriptions (2023-12-01) contre 5211 inscriptions (2024-01-19), dont environ 158 départs ou abandons

**Les données officielles seront présentées au Sénat du 2 février 2024.*

Le recteur Prud'homme exprime son inquiétude devant la diminution du nombre d'inscriptions canadiennes et devant les 158 départs ou abandons à la session d'hiver (chiffre à confirmer au cours des prochaines semaines). Il suggère qu'un groupe de travail soit mis en place pour analyser les raisons qui sous-tendent ces chiffres et développer une stratégie d'intervention.

S. Wheaton fait mention d'un nouveau formulaire électronique pour l'avis de départ qui sera mis au point dès que possible et qui permettra de recueillir les motifs d'abandon.

Le président suggère qu'un groupe de travail formé de Stéfanie Wheaton, Denis Boucher, Jérémie B. Dupuis, Pierre Philippe Ferguson et Sylvie Morin soit créé pour étudier ces enjeux plus en profondeur. Le résultat des réflexions du groupe de travail pourra être présenté à une réunion ultérieure du CDP.

→ SUIVI

Un groupe de travail analysera les raisons qui sous-tendent la diminution du nombre d'inscriptions canadiennes et les départs ou abandons à la session d'hiver.

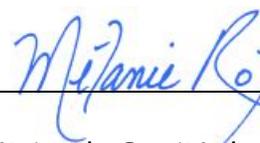
9. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

10. PROCHAINE RÉUNION : LE VENDREDI 15 MARS 2024 À 13 H 30 (À DISTANCE)

11. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 38.



Mélanie Roy
Secrétaire du Comité de la planification